



DOSSIER SURENDETTEMENT - PROBLEME AVEC UN CREANCIER

Par **yodav**, le **18/11/2012** à **14:48**

Bonjour,rnrnJ'ai un dossier de surendettement depuis 2006 qui a été gelé pendant 2 ans. En 2009, je reçois comme convenu le montant des sommes à payer pendant 8 ans aux 2 créanciers.rnJ'envoie les documents à chaque créancier.rn- l'un me renvoie un document avec les pièces à fournir (RIB, etc), je règle depuis juin 2009 la somme prévue,rn- l'autre ne me renvoie rien, je leur envoie un autre courrier, pas de réponse. Le temps passe, je leur téléphone, la comptabilité me répond que mon dossier a été mis en pertes et profils, mais que ce n'est pas pour cela que je ne leur dois rien. Un autre appel téléphonique, une autre personne me confirme les dires de la première.rnrnLe temps passe, je leur envoie un 1er courrier, pas de réponse, ensuite, un 1er recommandé leur demandant de me dire où en est mon dossier : pas de réponse, un 3ème AR, pas de réponse, un 4ème AR, pas de réponse.rnrnQue puis-je faire pour sortir de ce labyrinthe ?rnrnMerci de me répondre.rnrnCordialement à tous.